

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de MON TSAUCHE-LES SETTONS

se réunira, en séance ordinaire le 27 février 2020, à 20 heures 00.

Objet de la réunion

1. Délibérations :

- Adhésion charte 2020-2035 du Parc Naturel Régional du Morvan
- Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service d'eau potable (RPQS) 2018
- Maintien de la maternité d'Autun
- Accueil des cirques avec des animaux
- Groupement de commandes pour l'achat d'énergies (SIEEEN)

2. Maison Intergénérationnelle :

Résultats des appels d'offres des entreprises

3. Questions financières :

- Participation à l'étude "Village du Futur"
- Installation de lampadaires route de Saulieu
- Extension du réseau d'eau à Nataloup
- Préparation budget 2020

4. Conventions :

- Convention "la Nivernaise du cinéma" 2020
- Convention MESE (Chambre d'Agriculture de la Nièvre)
- Convention "Assistance technique assainissement"

5. Personnel communal :

- Proposition d'adhésion au contrat mutualisé mis en place par le Centre de Gestion pour les assurances couvrant les risques statutaires
- Assurance du personnel : garantie incapacité temporaire de travail des agents affiliés à la CNRACL

6. Questions diverses

Le 14/2/2020

Le Maire,
LECLERCQ Marie



The image shows a handwritten signature in blue ink, followed by a horizontal line. To the right of the signature is a circular official stamp of the commune of Montsauche-les-Settons, featuring a coat of arms and the text 'LE CONSEIL MUNICIPAL' and 'MONTSAUCHE-LES SETTONS'.